



## Remplacement salarié en congé

-----  
Par patrick

bonsoir je travail dans une entreprise de nettoyage pour un client ,un de leur salarié va partir en congé et on me demande de le remplacé a sont poste pour de l'entretien de matériels de l'entreprise , cela et t'il conservable ou je peut refuser sans que cela nuise a mon emploi , et autre demande en cdd je n'ai pas encore u la visite a la médecine du travail pourtant poste a risque utilisation de produit comme soude caustique , d'avance merci de votre réponse

-----  
Par jury34

Bonjour,

Oui bien sûr. Vous n'êtes pas obligé d'accepter.

Très cordialement